

**Le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue le 17<sup>e</sup> jour de décembre 2014, à compter de 18 h 30, dans la salle 214 de l'hôtel de ville de New Richmond**

Sont présents les conseillers : Madame Geneviève Braconnier, Messieurs François Bujold, Jean Cormier, Jean-Pierre Querry et Jacques Rivière, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Éric Dubé.

Est absent : Monsieur René Leblanc, conseiller, ayant justifié son absence.

Assistent également à la réunion Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et Madame Céline LeBlanc, greffière.

**Vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, les délibérations débutent.

**359-12-14 1. Disponibilité financière 2014 – Corporation de développement touristique de New Richmond inc.**

**Considérant que** le 16 décembre 2010, la Caisse populaire Desjardins de New Richmond a consenti un prêt à la Corporation de développement touristique de New Richmond inc., et ce, au montant initial de trois cent mille dollars (300 000 \$);

**Considérant que** la Ville de New Richmond s'est portée caution de ce prêt;

**Considérant qu'**un versement en capital et intérêt pour ledit prêt à terme est exigible le 31 janvier 2015;

**À ces causes**, sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. François Bujold, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'accorder, à titre de subvention et à même le budget de la Ville, un montant de vingt-neuf mille vingt-neuf dollars et quatre-vingt-quatorze cents (29 029,94 \$) représentant le versement en capital et intérêt pour le prêt à terme de la Corporation, dont le prochain versement est exigible le 31 janvier 2015, ainsi qu'un montant de dix mille neuf cent soixante-dix dollars et sept cents (10 970,07 \$) à appliquer sur la marge de crédit de l'organisme afin de pallier aux frais d'intérêts à venir. Par le fait même, le maire et le directeur général sont autorisés à signer tous les documents à cet effet.

**360-12-14 2. Appel d'offres – Essence et carburant diesel 2015**

**Considérant** l'appel d'offres sur invitation effectuée auprès de deux (2) entreprises et se terminant le 11 décembre 2014 pour la fourniture et la livraison d'essence et de carburant diesel 2015;

**Considérant** la réception de deux (2) soumissions :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Desroches Groupe Pétrolier	91 383,97
Les Pétroles C. Poirier inc.	93 263,10

**À ces causes**, sur une proposition de M. Jean Cormier, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'accepter la soumission conforme déposée par l'entreprise Desroches Groupe Pétrolier au montant de quatre-vingt-onze mille trois cent quatre-vingt-trois dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (91 383,97 \$), taxes incluses, pour la fourniture et la livraison d'essence et de carburant diesel 2015, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue. Par le fait même, le maire et la greffière sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cet effet.

**361-12-14 3. Demande d'appui – Centre de la petite enfance Pouce-pousse inc.**

**Considérant que** le Centre de la petite enfance pouce-pousse inc. est un organisme à but non lucratif;

**Considérant** la volonté de cet organisme de procéder à la construction d'un deuxième centre qui aura une capacité de 44 places dont 10 poupons, ce qui portera le nombre total de places à 99 à New Richmond et la création de 17 emplois supplémentaires;

**Considérant que** la Ville a autorisé la cession sans frais du lot 59-1-34-1 au Centre de la petite enfance Pouce-pousse inc. par sa résolution 74-03-14 et, par le fait même, accepté de procéder au branchement des différents services d'aqueduc et d'égout, sans frais;

**Considérant que** le projet est actuellement compromis compte tenu des nouvelles règles gouvernementales dans la mise sur pied d'un nouveau centre;

**Considérant que** selon l'organisme, le gouvernement demande une contribution du milieu équivalent à 50 % du projet, ce qui rend impossible la continuité du projet, compte tenu du montant exigé (500 000 \$);

**À ces causes**, sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'appuyer les démarches de développement entreprises par le Centre de la petite enfance Pouce-pousse inc. dans la construction d'une deuxième installation dans la Ville de New Richmond.

**362-12-14 4. Affectation – Poste budgétaire**

**Considérant que** l'Industrielle Alliance, gestionnaire du fonds de retraite à prestations déterminées des employés de la Ville nous a informé qu'un montant demeurait impayé depuis 2008 suite au changement de situation d'un de ses membres;

**Considérant que** le fonds était capitalisé à cette époque à 89,9 % et que le fonds a versé cette proportion au membre;

**Considérant que** la Loi stipulait que la portion restante était à la charge de l'employeur et devait être réinjectée dans le fonds;

**À ces causes**, sur une proposition de M. François Bujold, appuyée par M. Jacques Rivière, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'affecter à même le budget régulier de la Ville un montant de dix mille quatre cent quatre-vingt-deux dollars et cinquante-quatre cents (10 482,54 \$) en remboursement de cette créance au fonds de retraite à prestations déterminées. Il est important de préciser que ce fonds est fermé depuis juin 2006.

**363-12-14 5. Ressources humaines – Traitement salarial**

**Considérant** l'article 14.03 de la convention de travail des employés cadres;

**Considérant** le contrat de travail du directeur général;

**Considérant** le travail effectué par ce dernier;

**À ces causes**, sur une proposition de Mme Geneviève Braconnier, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers de verser à M. Stéphane Cyr, la prime prévue au protocole d'entente des employés cadres de la Ville.

**364-12-14 6. Autorisation de signature – Engagement de crédit – Société de développement économique de New Richmond inc.**

**Considérant que** la Caisse populaire Desjardins de New Richmond a consenti un prêt en 2007 à la Société de développement économique de New Richmond inc., et ce, au montant initial de un million six cent vingt-et-un mille cent quatre-vingt-dix dollars (1 621 190 \$), remboursable sur vingt-cinq (25) ans, pour la construction d'un immeuble à revenus;

**Considérant que** la Ville de New Richmond s'était portée caution de ce prêt;

**Considérant que** ladite Société a procédé à la vente du bâtiment situé au 154 Perron Ouest et que le solde associé à ce prêt est de 28 489 \$ et qu'il sera transféré sur le prêt concernant le centre d'expertise (190 Armand-Lelièvre) via l'option multi-projet;

**À ces causes**, sur une proposition de M. Jean-Pierre Querry, appuyée par Mme Geneviève Braconnier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer tous les documents pertinents concernant la modification de l'engagement de crédit de la Société de développement économique de New Richmond inc., et ce, pour le compte du bâtiment situé au 190, rue Armand-Lelièvre.

**Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée.

Céline LeBlanc  
Greffière

Éric Dubé  
Maire